

L'Etat du Burundi annonce une politique budgétaire d'austérité pour 2014

PANA, 19 novembre 2013 Bujumbura, Burundi - Le gouvernement du Burundi continuera d'appliquer une politique budgétaire «prudente» et «d'austérité», en 2014, «compte tenu de l'environnement international qui est caractérisé par une faible reprise de la croissance économique dans les économies avancées» qui aident financièrement le pays, apprend-on de source officielle à Bujumbura. Le Burundi dépend, en effet, pour plus de 52% des apports extérieurs au budget de fonctionnement, rappelle-t-on dans les milieux économiques et d'affaires à Bujumbura.

Député le porte-parole et Secrétaire général du gouvernement burundais, Philippe Nzobonariba, cette conjoncture économique mondiale se traduit par la transformation des appuis budgétaires directs en des appuis ciblés ou dons de projet, ce qui commande que le gouvernement continuera d'appliquer une politique budgétaire prudente et d'austérité tout en veillant à l'alignement du budget au Cadre stratégique de croissance et de lutte contre la pauvreté (CSLP II, seconde génération) en cours de mise en œuvre. Par ailleurs, la politique budgétaire qui sera menée consistera à poursuivre les réformes engagées pour accroître le rendement de la mobilisation des ressources fiscales intérieures qui seront essentiellement orientées dans les secteurs porteurs de croissance, tout en maintenant le niveau des acquis des programmes sociaux, d'après la même source.

Dans les détails encore du porte-parole du gouvernement, les ressources générales de l'Etat pour la gestion de 2014 sont évaluées à 1.317.642.211.334 de francs burundais, soit une augmentation d'environ 0,2% par rapport à l'exercice précédent. Les dépenses du budget général de l'Etat pour la même année 2014 sont évaluées à 1.387.456.685.163 francs burundais, soit un accroissement de 1,5% par rapport à l'année passée. Le déficit global du projet de budget général 2014 s'élève ainsi à 70,7 milliards de francs burundais, contre 54,8 milliards, en 2013. Le gouvernement burundais compte encore sur des aides extérieures de l'ordre de 32,5 milliards de francs burundais et sur 38,5 milliards de financements internes pour combler ce déficit. Le projet budgétaire 2014 a été discuté et approuvé en Conseil des ministres, mais doit encore prendre le chemin de l'Assemblée nationale, puis celui du Sénat pour des amendements éventuels, avant d'aller chez le président de la République pour promulgation afin d'avoir une force de loi applicable.